



### L'Hérault, entre littoral et arrière-Pays

L'Hérault compte plus de **1,1 million d'habitants** soit 19 % de la population d'Occitanie.

La population a progressé de plus de 11 000 habitants par an depuis les années 1990. Cet élan se poursuit avec l'arrivée de 1 000 habitants de plus par mois, ce qui lui vaut d'être avec la Haute-Garonne l'une des deux locomotives démographiques de la région.

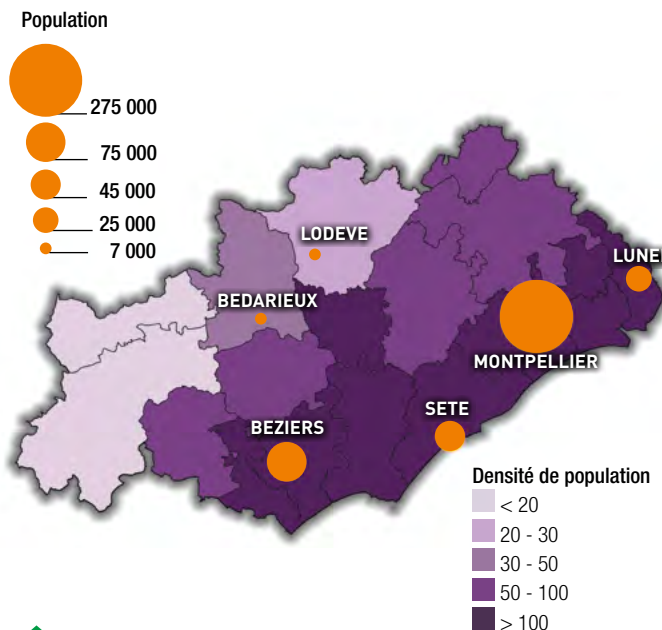
Cette évolution est essentiellement marquante sur le littoral qui court de Lunel à Béziers, la zone littorale concentre 71 % de la population du département.

L'arrière-pays, quant à lui concentre trois zones densifiées : Pic St Loup, Vallée de l'Hérault et Avants Monts (Pays de l'Orb).

L'Hérault est le **2<sup>e</sup> bassin d'emploi d'Occitanie** derrière la Haute Garonne avec **430 000 emplois** tous secteurs confondus soit 19 % de l'emploi régional global. Les emplois tertiaires marchands et non marchands y participent pour 85 %, grâce à l'industrie du tourisme (l'Hérault a été le 2<sup>e</sup> département français le plus fréquenté en 2016).

Si la part de l'emploi agricole est moindre dans l'effectif total, l'Hérault se situe pourtant à la 2<sup>e</sup> place régionale derrière l'Aveyron avec presque 10 000 individus qui travaillent dans l'agriculture (exploitants et salariés), sans compter les contrats travailleurs occasionnels quasiment équivalents.

Il représente aussi 10 % des effectifs non-salariés du département avec 5 900 exploitants à titre principal. Quant aux effectifs salariés, après une baisse entre 1990 et 2008, le nombre de salariés agricoles s'est stabilisé ces 10 dernières années.



### DENSITÉ DE POPULATION PAR INTERCOMMUNALITÉ

(source : INSEE - population municipale 2014)

### LES INTERCOMMUNALITÉS DE PLUS DE 30 000 HABITANTS

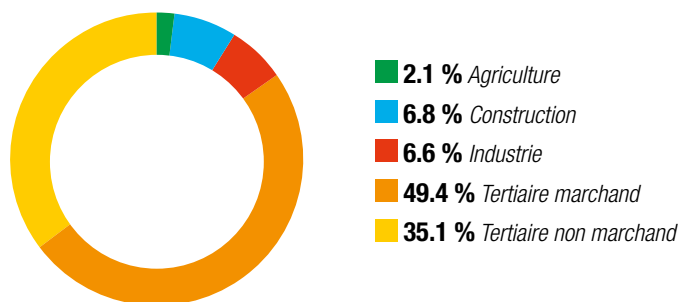
(source : INSEE, population municipale 2014)

Intercommunalité	nombre d'habitants
Montpellier Méditerranée Métropole	450 051
CA du Bassin de Thau	125 010
CA de Béziers-Méditerranée	121 857
CA Hérault-Méditerranée	74 886
CC du Pays de Lunel	48 003
CC du Grand Pic Saint-Loup	46 804
CA du Pays de l'Or	43 985
CC Vallée de l'hérault	36 395

LES CHIFFRES CLÉS DU DÉPARTEMENT

- **6 224 km<sup>2</sup> de superficie**
- **343 communes**
- **25 cantons**
- **1 107 398 habitants en 2014 ; 178 hab/km<sup>2</sup>**
- **19 % des emplois totaux d'Occitanie**
- **2 % des emplois en agriculture (4 % en Occitanie / 2.4 % en France)**
- **182 600 ha de SAU**
- **29 % du territoire en SAU**
- **35 % du territoire en zone montagne**

(sources : INSEE, SAA et CA)



### STRUCTURE DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(source : INSEE 2013)

- **2.1 % Agriculture**
- **6.8 % Construction**
- **6.6 % Industrie**
- **49.4 % Tertiaire marchand**
- **35.1 % Tertiaire non marchand**

## L'amphithéâtre héraultais

Adossé au versant méridional du Massif central, le **département de l'Hérault est communément comparé à un amphithéâtre**. Depuis les Cévennes, ses reliefs descendent en collines et coteaux jusqu'à la plaine littorale, et ces variations sont à l'origine d'une mosaïque de paysages contrastés et d'histoires agraires singulières.

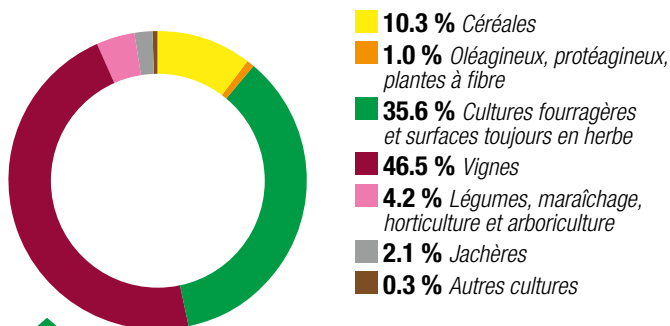
La zone de montagne présente deux visages : à l'est, le causse du Larzac et ses vastes espaces de buis et graminées où pâturent les vaches et sur les vastes interstices de landes et garrigues paissent chèvres et brebis. À l'ouest, le massif du Somail Espinouse, montagne humide couverte de prairies et forêts de feuillus.

La plaine littorale est le domaine viticole historique du département qui connaît depuis 40 ans une extension urbaine sans commune mesure. La concurrence sur le foncier agricole y est donc extrême.

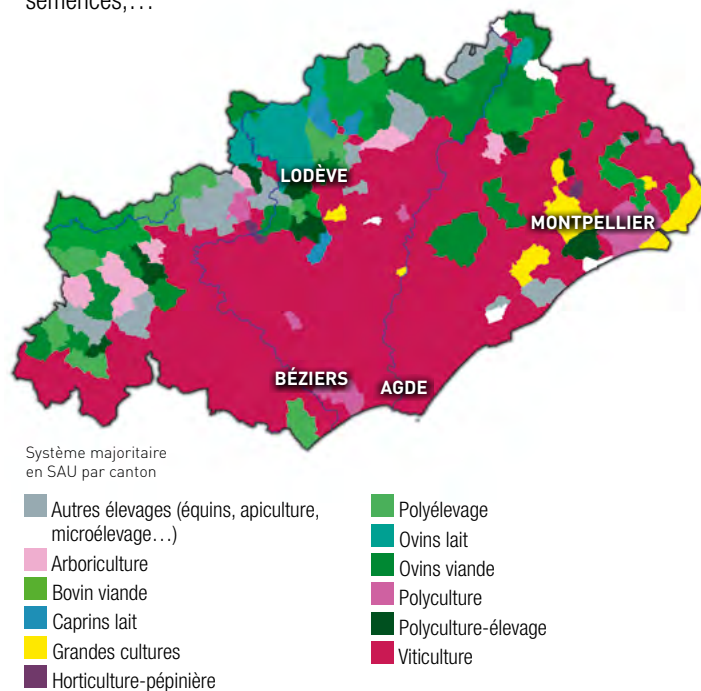
La **viticulture est la production dominante** et un étendard pour la région. Elle partage l'espace avec les céréales et l'olivier, qui forment le triptyque agricole traditionnel méditerranéen.

Dès 1955, le lancement d'un **vaste programme d'irrigation** va aussi permettre l'émergence de nouvelles filières (pommes, melons, salades, tomates, cerises, ...) et l'intensification des pratiques agricoles. Reste le cordon littoral et la Camargue, où domine l'élevage de taureaux et de chevaux, dont la prospérité est liée aux activités touristiques.

Avec 165 000 ha la **forêt héraultaise** contribue à l'entretien et à la gestion du territoire. Enfin, le territoire héraultais est aussi riche et singulier par la diversité et la qualité de ses productions « spéciales » : ostréiculture dans les étangs, horticulture, apiculture, trufficulture, semences, ...



RÉPARTITION DES 182 640 HA DE SAU (source SAA 2015)



ORIENTATION AGRICOLE DES COMMUNES EN 2010 (Source RA2010/INOSYS)

## CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES PAR SYSTÈME INOSYS

(source RA 2010 et CA (typologie générale))

Exploitations, selon INOSYS (typologie principale)	Nombre d'exploitations	SAU moyenne des exploitations (en ha)	Nombre moyen d'UTA sur les exploitations	âge moyen du chef d'exploitation	Nombre d'exploitations sous signe de qualité*	Nombre d'exploitations pratiquant les circuits courts**
Ensemble des exploitations professionnelles*** INOSYS	6 345	28	2	51	4 987	1 462
Exploitations spécialisées viticulture	4 563	20	1,6	50	4 342	809
Exploitations polycultures (cultures pérennes et spécialisées)	392	6	1,0	59	283	93
Exploitations spécialisées arboriculture fruitière ou raisin de table	205	14	2,1	54	65	71
Exploitations élevage animaux de loisir ou non alimentaire ou apiculteurs	183	40	1,4	46	9	70
Exploitations spécialisées maraîchage	151	6	2,3	48	41	107
Exploitations polycultures (grandes cultures et cultures pérennes / spécialisées)	141	65	3,2	52	81	53
Exploitations spécialisées horticulture ou pépinière	107	5	4,2	48	12	15
Exploitations spécialisées grandes cultures	97	52	1,3	56	5	3
Exploitations spécialisées bovin viande	87	178	1,4	47	19	40
Exploitations de microélevage	79	17	1,2	53	6	34

\* SIQO + autres démarche sauf AB; y compris viticulture \*\* y compris viticulture

\*\*\* Les exploitations dites « professionnelles » selon la définition INOSYS regroupent :

- toutes les exploitations dont la production brute standard (PBS) dépasse 25 000 €, c'est-à-dire les moyennes et grandes exploitations au sens du recensement agricole.

- les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 € et déclarant plus d'1/2 UTA totale, c'est-à-dire les exploitations au sens du RA mais uniquement celles qui nécessitent un mi-temps d'activité.

## Les typicités méditerranéennes

L'Hérault compte **6 500 exploitations agricoles** sur **182 640 hectares de Surface agricole utile** en 2015 (source SAA) et il faut noter un certain dynamisme pour l'installation avec un rythme oscillant entre 450 et 750 entreprises agricoles créées chaque année. Deux exploitants sur trois sont viticulteurs et les 2/3 des volumes sont assurés par la coopération au travers de ses 62 caves coopératives. La région Occitanie est le 1<sup>er</sup> bassin de production français et l'Hérault, le département leader avec 1/3 de la production totale.

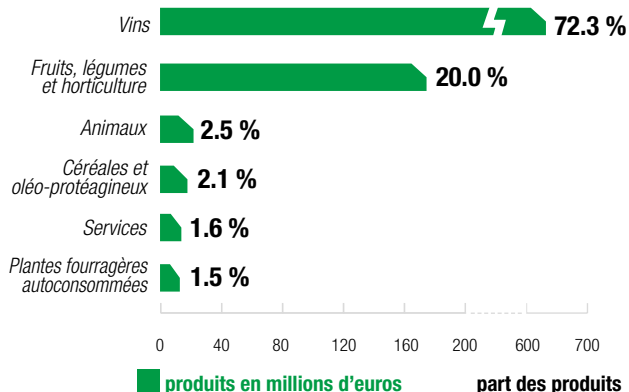
Les **exploitations viticoles** se sont professionnalisées. Elles assurent leur viabilité économique par la maîtrise des rendements, et plus généralement par l'accès à la technicité et au transfert d'innovation (biologique, technologique, marketing, organisation). Elles s'attachent à apporter des réponses aux demandes sociétales grâce à des démarches évolutives et vertueuses de développement durable et de nombreux viticulteurs rentrent dans des démarches environnementales.

La **filière oléicole** départementale est dynamique avec 39 % des surfaces en Occitanie, les surfaces et productions augmentent régulièrement, les rendements sont irréguliers.

## ÉVOLUTION DES VOLUMES PRODUITS

[Source : SAA 2005 à 2015]

Produit	Volume	Unité	Tendance "2015" par rapport à la moyenne décennale	Part de la production d'Occitanie en %
Vins total	5 480 000	hl	↑	34%
dont Vins IGP	4 220 000	hl	↑	39%
dont Vins AOP	590 470	hl	↑	19%
Pommes	38 791	tonnes	→	12%
Melons	30 360	tonnes	↓	29%
Olives	3 300	tonnes	↑↑	38%
Blé dur	42 900	tonnes	↑	7%
Lait de brebis	3 099 500	litres	→	2%
Brebis allaitantes	15 700	brebis	↓↓	2%
Vaches allaitantes	4 196	vaches	→	1%



## COMPTES DÉPARTEMENTAUX TOTAL PRODUITS : 875 MILLIONS D'EUROS

[Source : Agreste - Comptes de l'agriculture - 2015]

La filière bénéficie de trois atouts majeurs :

- Une reconnaissance récente en AOP pour la « Lucques du Languedoc » et « Huile d'olive du Languedoc »
- La coopérative de Clermont l'Hérault qui est un acteur majeur de l'oléiculture reconnue sur le marché local et national
- Le développement des moulins privés (11 en 7 ans).

La **production de melon** est une spécificité du département avec 220 exploitations melonnières.

Une grande majorité de la production est réalisée par des exploitations spécialisées et une culture très concentrée engagées dans des démarches vertueuses (globalgap, label rouge). Les « grosses exploitations » de légumes frais de plein champ cultivent aussi généralement des céréales pour entretenir un système de rotation des sols.

La **production de pommes de table** est stable. La filière est très bien structurée avec deux grandes coopératives et une organisation pointue.

Enfin, concernant **l'élevage**, le département est essentiellement représenté par l'élevage ovins (16 000 têtes en ovins viande et 30 000 l de lait essentiellement pour l'approvisionnement de Roquefort) et caprins dont 160 000 l de lait de chèvre sont transformés chaque année et en majorité sous l'appellation AOP Pélardon.

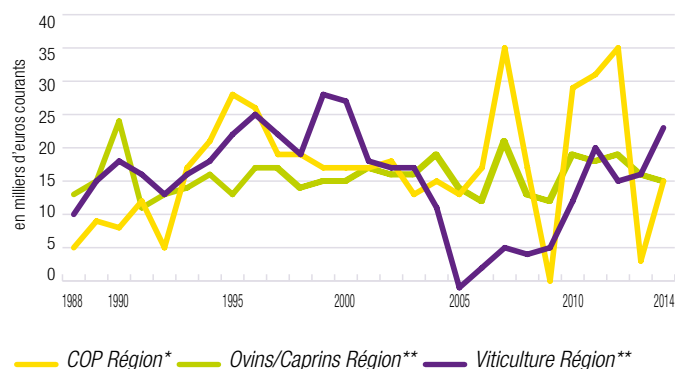
## Le dynamisme agricole héraultais boosté par l'agri/oenotourisme et les nouvelles productions

Les circuits courts sont une réelle opportunité pour les 1 600 exploitants qui commercialisent en direct. 46 % de maraîchers et 30 % de caves particulières pratiquent la vente directe grâce à une offre élargie et des produits à forte image positive identitaire de la Méditerranée (vins, olive, fromage, fruits (melon...), légumes, coquillages, taureaux camargue, ...)

Presque 400 exploitants s'ouvrent à l'agritourisme dont 125 ont le label Bienvenue à la ferme.

Les **circuits de proximité et l'agritourisme** sont souvent portés par des exploitations agricoles familiales qui ont à cœur de raconter leur métier.

La Chambre d'agriculture étudie et accompagne les projets innovants et permet l'émergence de nouvelles filières comme par exemple la spiruline.



\* Région : Midi-Pyrénées jusqu'en 2013 / Occitanie en 2014

\*\* Région : Languedoc-Roussillon jusqu'en 2013 / Occitanie en 2014

## ÉVOLUTION DU RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT PAR ACTIF NON SALARIÉ

[source : RICA - moyennes et grandes exploitations]



Durant les dernières décennies, l'agriculture du département a connu une forte érosion du nombre de ses exploitations et de l'emploi, une déprise foncière prononcée, une baisse dramatique des installations, mais aussi un maintien, dans un contexte de crises multiples, du chiffre d'affaires de la plupart de ses filières.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault avec les organisations professionnelles agricoles ont mis en œuvre un Projet Agricole Départemental Hérault 2020. Fruit d'analyses prospectives, sa Charte stratégique signée en janvier 2015,

arrête un scénario 2020 partagé : **Consolider le potentiel de production de la ferme Hérault à travers 6 000 entreprises agricoles responsables et créatrices de valeurs économiques, sociales et environnementales dans les filières et les territoires.**

Pour atteindre ce scénario, la Charte désigne trois défis majeurs :

• **Créer des emplois et dynamiser l'espace rural,**

- Assurer une relève qualifiée d'entrepreneurs et de salariés alors que près des 2/3 des chefs d'exploitations du département ont plus de 55 ans et que les 3/4 d'entre eux sont sans successeur connu (Source : recensement agricole 2010).
- Préserver et reconquérir du foncier pour l'agriculture en actionnant avec détermination les outils de planification et de protection de l'espace (SCOT, PAEN, ...)

- Rendre le métier plus attractif pour les jeunes.

- Accueillir et accompagner l'émergence de nouvelles productions et procédés agricoles grâce à la création d'un Point Accueil Innovation, en s'appuyant sur le réseau de la recherche.

• **Créer de la valeur par la qualité et la proximité de l'alimentation :** L'agriculture héraultaise doit consolider sa place sur les marchés d'export et de proximité par une stratégie de différenciation par l'origine et la qualité de ses produits (SIQO, labels environnementaux, marques « terroir », etc.).

Afin de proposer une gamme complète sur les marchés, la filière viticole languedocienne a fait le choix de la qualité et de la pluralité de produits (AOP, IGP, VSIG).

Les producteurs doivent se tourner vers les citoyens en leur assurant des produits de qualité et des itinéraires techniques durables. Les initiatives pour le développement des circuits de proximité appuyées par la Chambre d'agriculture sont multiples (vente à la ferme, magasins collectifs, drive, etc).

• **Rendre les agricultures et les territoires plus durables, ce qui sous-entend la capacité des agriculteurs à :**

- Intégrer les avancées de la recherche dans leur système d'exploitation : robotique, bio-contrôles, cépages résistants aux maladies fongiques, vins désalcoolisés, ...

- Valoriser économiquement leur engagement agroécologique et leur Responsabilité Sociétale (RSE). À l'avenir, la RSE tente à devenir le « ticket d'entrée » sur certains marchés internationaux.

- Anticiper les risques climatiques par la maîtrise de l'irrigation raisonnée, les extensions de réseau et retenues collinaires, et économiques par des dispositifs assurantiels ou la contractualisation entre opérateurs des filières.

- Saisir les opportunités de la révolution numérique, pour gagner en viabilité et en durabilité.

## LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

- 9 900 exploitations (13% des exploitations d'Occitanie)
- 13% en forme sociétaire (21% en Occitanie et 31% en France)
- 4 927 exploitations en SIQO (hors AB)
- 728 exploitations en agriculture biologique
- 20 786 ha en bio
- 7% des exploitations en bio
- 11% de la SAU en bio
- 1 462 exploitations en circuits courts (y compris viticulture)

## L'EMPLOI

- 10 810 chefs d'exploitation
- 27% de femmes chefs d'exploitation
- 2 620 salariés permanents de la production agricole (soit 2 360 ETP)
- 1 300 ETP salariés saisonniers de la production agricole
- 13 installations aidées en 2016

Sources : RA 2010, Agence BIO 2015, SAA 2015, Agreste, Chambre d'Agriculture

- 25 installations aidées en moyenne sur les 10 dernières années (2007-2016)
- 29% d'exploitations sans repreneur connu

## LES PRODUCTIONS AGRICOLES

- 80 390 ha de vigne
- 5 000 000 hl en moyenne de vin (total) dont 4 220 000 hl de vins IGP dont 590 470 hl de vins AOP (hors vins doux et eaux de vie)
- 13 000 ha de blé dur (42 900 T)
- 743 ha de pommiers (38 800 T)
- 1 510 ha de melons (30 360 T)
- 1 480 ha d'oliviers (3 300 T)
- 4 196 vaches allaitantes
- 15 700 brebis allaitantes
- 12 900 brebis laitières (3.1 millions de litres de lait)

## L'ÉCONOMIE

- 875 millions d'€ de chiffre d'affaires (12% d'Occitanie)

